

Procès-verbal

de l'assemblée des délégués du 29 novembre 2018 à Courtelary

Chez Camille Bloch

1 Salutations

Le président ouvre la séance en saluant l'assistance. Il salue en particulier les interprètes. Il met en discussion l'ordre du jour. Comme il n'y a pas de thèmes susceptibles de controverses, le président propose de renoncer à la nomination de scrutateurs.

→ Aucune demande de modification.

2 Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2017

Le PV de l'assemblée du 4 décembre 2017 a été envoyé avec l'invitation. Il ne suscite pas de question.

→ Le PV est approuvé à l'unanimité.

3 Rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité a été envoyé en annexe à la convocation. Les secrétaires rappellent brièvement les principaux dossiers de l'an dernier. La parole n'est pas demandée.

→ Le rapport d'activité 2016 est approuvé à l'unanimité.

4 Comptes 2017

4.1 Rapport du caissier

Les comptes et le rapport de vérification ont été envoyés aux membres avec l'invitation. Les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 4'872.70, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 4'500.- Comme les années précédentes, les dépenses courantes ont été supérieures au budget, (Fr. 7'700.- en chiffres ronds) alors que les dépenses d'études ont été inférieures de Fr. 35'000.- au budget. Les études étant financées à 75 % par le canton, ce sont surtout les finances cantonales qui sont moins mises à contribution.

4.2 Rapport de l'organe de vérification

Le président rappelle que le rapport a été envoyé avec la convocation. L'organe de vérification recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2016.

La discussion n'est pas demandée.

→ Les comptes 2017 et le rapport de l'organe de vérification sont approuvés à l'unanimité.

Décharge est donnée au comité.

5 Informations sur les activités de l'année courante (2018)

F. Daetwyler résume les principaux dossiers traités par la CRT en 2018. La succession des 2 secrétaires a engendré un travail important durant le premier semestre. S'agissant des études et planifications, on relèvera les travaux liés à la mise en place de la desserte locale de Saint-Imier et à l'étape 2 du schéma de bus Bienna 2020. Le monitoring de la demande (évaluation de l'évolution de la demande et des taux de couverture des coûts depuis 2014 du trafic local et régional sur le périmètre de la CRT. Comme il s'est avéré que la mise en place d'une ligne de bus entre Saint-Imier et le Val-de-Ruz n'était pas finançable actuellement, le Parc régional Chasseral a lancé l'étude d'un système de covoiturage

P. Pestalozzi rappelle la complexité de la planification de détail de la deuxième étape du schéma de bus de Bienne. Ceci explique pourquoi cette étape ne pourra être intégralement mise en œuvre pour l'horaire 2020. En revanche, une solution se dessine depuis peu sur un autre chantier, soit le bus local de Lyss, où trois lignes sont dans la zone critique. La CRT est toujours sollicitée pour des questions relatives aux arrêts de bus, et pas seulement en relation avec la thématique des arrêts sans obstacles. Après de longues discussions, pas toujours faciles, un consensus a été trouvé pour l'arrêt de bus Erlach Post.

Le président indique qu'à la fin de l'assemblée, il reviendra en détail sur la succession du secrétariat. Il rappelle que les secrétaires actuels ont travaillé 24, respectivement 21 ans sans cahier des charges. La mise au concours publique des secrétariats a également servi à apporter les clarifications nécessaires pour l'engagement des nouveaux secrétaires.

6 Budget et programme de travail 2019

En préambule le président informe que le budget envoyé avec l'invitation contenait une erreur : les Fr. 6'000.- pour la succession du secrétariat n'y figuraient pas. La rubrique dépenses courantes est donc plus élevée de ce montant, de sorte que le budget 2019 est équilibré (excédent de Fr. 200.-) au lieu de présenter un excédent de recette de Fr. 6'200.-. La hausse des contributions communales explique pourquoi le budget est équilibré.

Le président explique les raisons pour lesquelles les dépenses d'étude sont nettement plus élevées en 2019 : les schémas régionaux d'offre sont élaborés tous les 4 ans, et le projet de schéma 2022 – 2025 doit être achevé en décembre 2019. En outre, l'étude des lignes 226/411, prévues pour cette année, sera entreprise en 2019.

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

7 Élection complémentaire de l'organe de révision

L'organe de révision devrait changer après quelques années. Les communes d'Aarberg, Pieterlen et Tramelan, et depuis quelques années Saint-Imier, ont assuré cette fonction. Ce serait maintenant le tour d'une commune du Seeland. Les recherches du comité sont demeurées jusqu'ici infructueuses. Le comité lance un appel, prioritairement aux communes du Seeland, pour cette charge qui représente env. 4 heures de travail par an. La désignation interviendra lors de la prochaine assemblée des délégués.

8 Informations et communications

→ La parole n'est pas demandée.

9 Divers

→ La parole n'est pas demandée.

Le président clôt l'assemblée qui a duré 40 mn.

Complément à l'assemblée

Tout d'abord, les nouveaux secrétaires se présentent :

Arnaud Brahier : il est domicilié à Delémont et travaille depuis 13 ans à l'association régionale Jura-Bienne dans le domaine de l'aménagement du territoire. Il est à ce titre membre de la commission technique de la CRT. Il participe donc depuis longtemps aux travaux de la CRT et est familier de la thématique des transports publics. A. Brahier rappelle aussi la création de la région Jura bernois/Bienne, de sorte que le périmètre de la CRT comprendra deux régions d'aménagement et non plus cinq comme c'était le cas au début.

Thomas Berz : il est domicilié à Wabern près de Berne. Il est urbaniste au sein du bureau BHP Raumplan AG ; il dirige le secrétariat de l'association seeland.biel/bienne. A ce titre, il travaille depuis longtemps dans les domaines du développement territorial et de la coordination régionale. Il se réjouit de sa nouvelle activité et espère répondre aux attentes formulées avec Arnaud Brahier.

Le président communique que les nouveaux secrétaires ont déjà commencé leurs activités, puisque le processus de succession a déjà causé la tenue de nombreuses séances. Le comité de la CRT est conscient que ce processus ne sera pas terminé à fin 2019, c'est la raison pour laquelle le budget 2019 prévoit un poste de Fr. 6'000.-.

Le président donne la parole aux secrétaires sortants pour une rétrospective de leurs activités de plus de 20 ans en faveur des transports publics dans le Seeland et le Jura bernois. Leurs deux interventions mettent en évidence l'importance du développement des transports publics dans la région, ainsi que d'une manière générale. Les attentes et les exigences vis-à-vis des transports publics augmentent elles aussi, de sorte que la CRT n'a pas à craindre de manquer de travail.

Les deux interventions sont saluées par des applaudissements. Le président remercie P. Pestalozzi et F. Daetwyler au nom du comité pour leur travail, et leur remet un produit de la vigne. Il rappelle aussi que le comité prendra encore congé lors du souper annuel.

L'assemblée se termine par un apéritif offert par la commune de Courtelary.

P. Pestalozzi/F. Daetwyler, décembre 2018